

## DELFL A1 tout public

CATEGORIE : B

### Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

- Spécifique : ■ **Services à la personne et à la collectivité - Formation initiale et continue**

Toutes les activités professionnelles nécessitant la maîtrise du français à l'oral et/ou à l'écrit (français langue étrangère)

Reconnaissance d'un niveau de français (A1) harmonisé sur les niveaux du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) du Conseil de l'Europe

Code(s) NAF : **85.42Z**  
Code(s) NSF : **100**  
Code(s) ROME : **K2111**  
Formacode : **15254**

Date de création de la certification : **22/05/1985**

Mots clés : **Evaluation**, **diplome**, **FRANCAIS**, **Français Langue Etrangère**

### Identification

Identifiant : **1697**  
Version du : **22/03/2016**

### Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- [Arrêté du 10/07/2009](#) :
- [Arrêté du 22/05/1985](#) :

Non formalisé :

- **diplômes officiels délivrés par le ministère français de l'éducation nationale**

Norme(s) associée(s) :

—

### Descriptif

#### Objectifs de l'habilitation/certification

Le DELF A1 tout public est un diplôme du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, validant un le niveau A1 du CECRL (*Cadre européen commun de référence pour les langues* du Conseil de l'Europe) qualifié de niveau « introductif ou découverte ».

#### Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- aucun

#### Descriptif général des compétences constituant la certification

Le DELF A1 repose sur des savoirs, des savoir-faire, des savoir être et des savoir apprendre, présents dans la compétence à communiquer langagièrement sur les plans linguistique, sociolinguistique et pragmatique.

La mise en œuvre de cette compétence dans la réalisation d'activités langagières relève de la compréhension, l'expression, l'interaction et la médiation. Ce schéma a conditionné l'élaboration des examens au sein desquels sont systématiquement évaluées, pour chaque niveau, les quatre activités langagières, avec selon les niveaux une place plus ou moins importante accordée à l'interaction et à la médiation.

### Public visé par la certification

- à des adultes ou des grands adolescents, soit à partir de 16-17 ans environ

Le niveau A1 se caractérise par la capacité du locuteur à comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui

visent à satisfaire des besoins concrets ; à se présenter ou à présenter quelqu'un, à poser à une personne des questions le concernant et à répondre au même type de questions; à communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.

## Modalités générales

La version dite « DELF tout public » (niveaux A1, A2, B1, B2) est, de par la nature des supports utilisés et des thèmes abordés, destinée à des adultes ou des grands adolescents, soit à partir de 16-17 ans environ. Elle ne convient donc pas à des publics plus jeunes, bien qu'aucune limite d'âge ne soit officiellement fixée pour l'inscription aux épreuves.

## Liens avec le développement durable

Aucun

## Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

### Pour l'individu

Reconnaissance personnelle, professionnelle et sociale

### Pour l'entité utilisatrice

Les diplômes du DELF et du DALF sont des certifications valides, calibrées, sensibles, standardisées et équitables, destinées à toute personne qui, pour des raisons éducationnelles, professionnelles ou personnelles, souhaite faire valider ses connaissances en français de façon fiable, équitable et officielle. Pour garantir les qualités métriques et pédagogiques des outils d'évaluation, le CIEP dispose d'une cellule d'expertise pédagogique et psychométrique. L'approche psychométrique permet de s'assurer de la mesure précise et effective des compétences des candidats et apporte la garantie d'un haut niveau de fidélité des épreuves.

## Evaluation / certification

### Pré-requis

Le diplôme DELF A1 tout public peut être proposé à tous les publics.

Extrait de l'arrêté ministériel, Art. 1er : « Les personnes de nationalité étrangère et les Français originaires d'un pays non francophone et non titulaires d'un diplôme de l'enseignement secondaire ou supérieur public français peuvent se voir délivrer un diplôme d'études en langue française (DELF) ou un diplôme approfondi de langue française (DALF) qui leur sont réservés. »

### Centre(s) de passage/certification

- 199 centres agréés sur toute la France :
- 1196 centres agréés à l'étranger, répartis dans 173 pays :

**Cas particulier** : pour ne pas introduire de disparités dans le traitement des élèves dans le cadre de la convention conclue entre l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), la Mission laïque française (MLF) et le CIEP, l'ensemble des élèves des classes homologuées pourra se présenter aux épreuves du DELF et/ou du DALF.

## Compétences évaluées

Le DELF A1 tout public évalue les 4 activités langagières :

### COMPRÉHENSION DE L'ORAL

Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur trois ou quatre très courts documents enregistrés ayant trait à des situations de la

vie quotidienne. (2 écoutes)

Durée maximale des documents : 3 minutes

Durée de l'épreuve : 20 minutes environ

Note sur 25 points

### COMPRÉHENSION DES ÉCRITS

Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur quatre ou

cinq documents écrits ayant trait à des situations de la vie quotidienne ;

Durée de l'épreuve : 30 minutes

Note sur 25 points

### PRODUCTION ORALE

Épreuve en trois parties :

- entretien dirigé ;
- échange d'informations ;
- dialogue simulé.

Durée de l'épreuve : 5 à 7 minutes (1 minutes de préparation)

Note sur 25 points

### PRODUCTION ÉCRITE

Épreuve en deux parties :

- compléter une fiche, un formulaire ;
- rédiger des phrases simples (cartes postales, messages, légendes, etc.)

sur des sujets de la vie quotidienne.

Durée de l'épreuve : 30 minutes

Note sur 25 points

*Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)*

Le DELF A1 tout public valide le niveau A1 du *Cadre européen commun de référence pour les langues*.

La validité est Permanente

**Possibilité de certification partielle :** non

Matérialisation officielle de la certification :  
un diplôme sécurisé

## Plus d'informations

### *Statistiques*

22 341 candidats admis sur 25 711 candidats inscrits au DELF A1 TP en 2014

### *Autres sources d'information*

<http://www.ciep.fr/delf-dalf>